



# LE JASEUR



## **BULLETIN MUNICIPAL ET PAROISSIAL DE ST-VALÉRIEN**

Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047

Le 16 octobre 2012

Volume 34 Numéro -04-

### **BINGO :**

Le prochain bingo au profit de la Fabrique de St-Valérien se tiendra vendredi le 9 novembre 2012 à 20hres au sous-sol de l'église.

Venez nombreux vous amusez et nous encourager, votre participation est très importante pour nous.

Les personnes intéressées qui ne peuvent pas participer au bingo ou qu'elles ressentent une certaine générosité peuvent faire un don en argent et en retour un reçu vous sera remis pour fins d'impôt pour un montant de 10\$ et plus.

Par ailleurs nous avons toujours besoin de beaux cadeaux soit pour le tirage spécial ou pour donner en prix de présence.

Vous pouvez faire parvenir vos dons au bureau de la Fabrique, ou à Gemma Beaupré : 418 736-4582, ou à Fernande Roy : 418 736-4418.

Les profits de cette activité serviront pour aider à défrayer les coûts de notre église.

Merci à l'avance de votre encouragement et de votre générosité.

Le Conseil de la Fabrique  
par Gemma Beaupré, Fernande Roy

### **À DONNER :**

Terre pour remplissage.

Info Guy Beaupré : 418 730-1305

## **MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN – BUREAU FERMÉ :**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé les 18, 25 et 30 octobre 2012 pour de la formation.

## **LIVRE DU 125<sup>E</sup> :**

Des livres du 125<sup>e</sup> Anniversaire de la municipalité de St-Valérien sont disponibles au bureau municipal et à la Fabrique, au coût de 10\$ chacun.

## **BACS BLEUS :**

Le conseil municipal rappelle aux citoyens que les bacs bleus pour la récupération demeurent la propriété de la Municipalité, mais que la responsabilité de ceux-ci revient à chacun des contribuables. Dans l'éventualité où un bac est endommagé ou n'est plus, le citoyen devra déboursier un montant d'environ 85\$, prix coûtant du bac, pour en avoir un autre.

## **INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT :**

Il est défendu d'allumer tout genre de feu en plein air, que ce soit pour des fins de loisirs, feu de camp, feu de joie ou autre ou pour détruire du foin sec, de la paille, de l'herbe sèche, des tas de bois, broussailles, branchages, arbres, arbustes, autres plantes ou ordures ou quelle que matière combustible en tout endroit de la Municipalité à moins d'avoir obtenu au préalable un permis de brûlage de l'inspecteur municipal.

## **MESSAGE IMPORTANT – SERVICE D'URGENCE :**

Afin de faciliter le travail des services d'urgence (pompiers, ambulanciers, police), il serait très important que les numéros civiques des résidences et chalets soient visibles du chemin. Vous êtes donc invités à prendre les dispositions nécessaires pour que votre numéro civique soit visible.

## **ÉCOCENTRE :**

L'entente avec Rimouski pour l'utilisation de l'Écocentre comprend aussi l'utilisation du service en ligne Dons de biens réutilisables, à l'adresse suivante :

<http://www.ville.rimouski.qc.ca/webconcepteur/web/VilledeRimouski/fr/citoyens/nav/environnement/dons.html>

Marie-Paule Cimon, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

## **EXTRAITS DU RÈGLEMENT # 98-165 CONCERNANT LES ANIMAUX :**

### **Article 16: Nuisances**

Les faits, circonstances, gestes et actes ci-après énoncés constituent des nuisances au sens du présent règlement, sont considérés comme des infractions et sont prohibés ;

- a) Le fait, pour un chien, d'aboyer, de hurler ou de gémir de façon à troubler la paix et la tranquillité d'une ou de plusieurs personnes ; .....
- f) Le fait, pour un gardien, d'**omettre de nettoyer toute propriété publique ou privée salie par le dépôt de matières fécales de son animal ; .....**

### **Article 22. Dispositions pénales**

22.1 Quiconque, incluant le gardien d'un animal, laisse cet animal enfreindre l'une des dispositions du présent règlement et quiconque, incluant le gardien d'un animal, contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible:

- 1° pour une première infraction, d'une amende d'au moins 50 \$ et d'au plus 100 \$ et des frais;
- 2° pour toute infraction subséquente d'une amende d'au moins 100 \$ et d'au plus 300 \$ et des frais.

Marie-Paule Cimon, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

### **À VENDRE :**

Un poêle (box-stove) 40\$.

André Gagnon 418 736-5741

### **À VENDRE :**

Set de chambre comprenant lit, bureau avec miroir, commode et deux petits bureaux tête de lit.

André Duperré 418 736-4744

### **LE « JASEUR » :**

Veillez prendre note que vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard **vendredi 26 octobre à 17h00** au 4 avenue du Vallon St-Valérien, courriel: [le.jaseur.st.valerien@globetrotter.net](mailto:le.jaseur.st.valerien@globetrotter.net)

Christine et Jocelyn Chabot,  
responsables

## **INFO BIBLIO OCTOBRE 2012 :**

### **Nouveautés**

Roman :

- Le silence obscène des miroirs par Daniel Castillo
- La rigole du Diable par Sylvie Cranotier
- L'Anglais pas Denise Langlais
- Rue des Hortensias rouges par Georges Patrick Gleize

Documentaires :

- L'incroyable instinct des fourmis par Bert Hölldobler 595.796
- Le Scrap mural : tableaux –photos 745.594
- Paris Ha noi Recettes du Vietnam 641.59597

Documentaires jeunesse :

- Es ce que tu as un secret? Vive la confiance

Romans Jeunesses :

- L'enfant et la forêt par Jean-Come Noguès
- Galoche en état de choc
- Chasseurs de Dragons
- Plusieurs Geronimo dans la section jaune



Merci à tous ceux qui nous ont donné des livres. Ils seront bientôt sur les tablettes.

Vous ne pouvez pas passer à la bibliothèque ! Ce n'est pas grave un(e) bénévole pourrait vous rendre visite pour aller chercher vos livres ou vous en apporter. Appelez-nous pour qu'on trouve une solution pour vous.

Vous pouvez, maintenant, de chez vous faire vos réservations, recherches et renouvellements. À votre prochaine visite à la bibliothèque, demandez votre « Nip », mot de passe et votre dépliant.

Nous avons des livres usagés à vendre 0.50€

Passez-nous voir selon l'horaire suivant :

Le dimanche 21 et 28 octobre de 10h30 à 11h30 et le mercredi 24 octobre de 19h00 à 20h00. La suite de l'horaire dans le prochain jaseur.

Fermer le 17 octobre et 31 octobre.

***On recherche des bénévoles pour effectuer le prêt et le retour environ une fois par mois, sur les heures d'ouverture,***

Vous pouvez aussi nous rejoindre au 418 736-8170 sur les heures d'ouvertures. La bibliothèque est située dans l'école primaire, en passant par la porte de côté. L'inscription est toujours gratuite.

Chantal Paquet, Responsable